



**AGRESSION
ESTRIE**
— CALACS —

CENTRE D'AIDE
ET DE LUTTE
CONTRE LES AGRESSIONS
À CARACTÈRE SEXUEL

CALACSESTRIE.COM  

INFOLETTRE JUIN 2021

C'EST L'ÉTÉ, MAIS LE CALACS C'EST PAS FERMÉ!

Nous vous rappelons que nous sommes ouverts durant la période estivale. Il est toujours possible d'avoir recours à notre équipe pour de l'aide et de l'accompagnement individuel. En ce sens, le **service d'urgence 24/7** reste aussi ouvert tout l'été. Cependant, avec le contexte actuel, nos services peuvent changer au fil des développements. Nous vous invitons à suivre notre page Facebook: Calacs Agression Estrie et notre page Instagram [calacs_estrie](#) pour être au courant des modifications le cas échéant. Vous pouvez également nous appeler au bureau pour avoir l'information: **819 563-9999**.

RAPPEL DES SERVICES OFFERTS AUX VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE

Le CALACS Agression Estrie vient en aide aux femmes qui se retrouvent dans l'industrie du sexe ou qui en sont sorties. Que ce soit pour de l'accompagnement, du soutien et de l'écoute, de l'information et bien plus encore, n'hésite pas à nous contacter. **Nous sommes là pour toi!**



Émeraude

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ D'EXPERTS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE

En décembre dernier, c'est avec espoir que la ministre Charest et ses collègues élues ont déposé le rapport du comité

expert sur l'accompagnement des personnes victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale. Ce ne sont pas moins de 190 recommandations que les expertes et experts ont formulées afin de mieux accompagner celles-ci. Le dépôt de ce rapport constitue le premier pas vers des changements concrets pour les victimes. Nous espérons que cela leur permettra de se sentir mieux accompagnées, mais surtout qu'elles se sentent crues et entendues. Nous vous invitons à le consulter via le site internet du *Ministère de la Justice* dans l'onglet « victimes ».

AVANCÉE DANS LE DOMAINE JUDICIAIRE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLE

En avril dernier, nous apprenions que le palais de justice de Sherbrooke instaurait un nouveau tribunal spécialisé en violence sexuelle. Cette nouvelle mesure découle d'une recommandation inscrite au rapport du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale déposé en décembre dernier. Ce tribunal spécialisé a pour objectifs d'accélérer le traitement des dossiers de crimes sexuels et d'offrir un environnement plus adapté aux victimes. Les dossiers d'agressions sexuelles, d'incitation et de contacts sexuels, d'exhibitionnisme, de pornographie juvénile et de leurre seront regroupés une fois par mois immédiatement après la comparution dans le but de fixer rapidement les enquêtes préliminaires, ainsi que les procès. Les juges pourront désormais autoriser certaines requêtes préliminaires telles que les huis clos, les ordonnances de non-publications, la personne ou le chien d'assistance, la mise en place de paravent ou les témoignages par visioconférence. Le CALACS espère que cela facilitera le processus judiciaire des victimes de

violences sexuelles et considère qu'il s'agit d'une belle avancée en faveur de celles-ci!

CONFÉRENCE DE PRESSE D'UNE GUERRIÈRE

Le 7 avril dernier, nous organisons une conférence de presse en collaboration

avec une survivante de l'exploitation sexuelle et plusieurs autres alliés dans le but de faire connaître la bataille D'Isabelle Simpson et de dénoncer l'injustice qu'elle a vécue de la part du gouvernement. Celle-ci a contracté la dette de son proxénète qui faisait des dépôts monétaires provenant des fruits de la prostitution dans son compte en banque. Malgré le verdict de culpabilité de celui-ci, Madame Simpson a tout de même dû essuyer une dette qui s'élevait à plusieurs milliers de dollars. Elle a cogné à plusieurs portes et recueilli certaines victoires, mais on ne lui a jamais remboursé l'argent injustement déduit de son maigre chèque d'aide sociale. S'en est suivi un cercle vicieux où elle a eu l'obligation de continuer à se prostituer pour survivre. Le CALACS Agression Estrie, L'Action Plus de Sherbrooke, la députée de Sherbrooke, Madame Christine Labrie, ainsi que la députée de l'Acadie et ex-Vice-présidente de la commission parlementaire sur l'exploitation sexuelle des mineurs, Madame Christine Saint-Pierre l'ont soutenu dans cette lutte qui, nous l'espérons, sera gagnée. Bravo, Isabelle, nous sommes fières de toi!



 **consentement = Agression sexuelle**  **Une personne intoxiquée par la drogue ou l'alcool N'A PAS LA CAPACITÉ de consentir à des actes sexuels**

TRANSPARENCE ÉGALITÉ ÉQUITÉ RESPECT JUSTICE SOCIALE LIBERTÉ INTÉGRITÉ ET HONNÊTETÉ DÉMOCRATIE AUTONOMIE RESPONSABILITÉ SOLIDARITÉ

TÉMOIGNAGES

C'est l'histoire d'une jeune femme perdue à travers ses tempêtes d'idées, ses éclairs d'incertitudes, ses arcs-en-ciel d'espoir, ses tonnerres de doutes et ses orages d'émotions incontrôlables.

Pendant plusieurs années, cette jeune femme a fait fi des intempéries et a continué d'avancer beau temps, mauvais temps. Elle avait décidé que rien n'allait l'arrêter. Les coups durs qu'elle avait vécus l'obligeaient à trainer quelques boulets à son pied. Le chemin était de plus en plus aride, mais elle gardait espoir.

Les boulets ne faisaient qu'être plus lourds entre les abus physiques, sexuels et psychologiques. Elle ne voulait pas s'avouer vaincue... elle se mit à marcher au lieu de courir, à boiter, puis à trébucher... La jeune femme tentât de se relever, mais elle n'y arriva point. Elle s'est mise à pleurer, elle n'arrivait plus à crier ni à respirer.

Lentement, elle arriva à se relever. Les tempêtes, les éclairs et les orages étaient toujours aussi présents, mais elle avançait... une canne à la main. Ses amis et sa famille commencèrent à la juger et à la rejeter. Tourmentée, mais non moins déterminée, elle avançait 3 pas devant, 1 pas derrière, 2 pas devant puis retournait à la case départ.

Mourir... était sa volonté. À quoi bon continuer de se battre... Les orages, les éclairs et le tonnerre résonnaient en elle plus fort que jamais. Elle n'y croyait plus, aucun arc-en-ciel en vue...

Par chance, sur son chemin elle fit la rencontre de personnes qui ont pris au

sérieux sa détresse. Ils l'ont crue, soutenue et secourue! Graduellement, ses boulets furent moins lourds et elle retrouva l'espoir qu'un jour elle pourrait courir à nouveau malgré la pluie qui coulera sur sa peau.

Noémie



Vous aimeriez paraître dans notre prochaine édition d'infolettre ou sur notre site internet ?

TOUTES LES FEMMES peuvent diffuser leurs messages positifs, d'espoir, de courage ou autres dans nos prochaines éditions d'infolettre ou paraître dans la section « témoignages » de notre site internet. Toutes les publications peuvent être faites de manière anonyme et confidentielle.

Contactez-nous à
info@calacsestrie.com

MANIFESTATION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le 2 avril dernier, des manifestations ont eu lieu aux quatre coins de la province pour dénoncer la violence faite aux femmes et pour rendre hommage aux victimes des nombreux *fémicides* depuis le début de l'année 2021. Le CALACS Aggression Estrie est fier d'avoir participé à cette action de lutte et de revendications politiques. Une intervenante du centre a également pris la parole pour sensibiliser la population à la réalité des femmes subissant de l'exploitation sexuelle et pour revendiquer leurs droits qui sont souvent bafoués. Quelques semaines plus tard, les retombées de cette action se faisaient déjà ressentir. Le gouvernement québécois annonçait un investissement de 222,9 millions de dollars pour mieux protéger les victimes de violence conjugale, ainsi que la création d'un comité de travail pour évaluer leurs besoins à long terme. Nous considérons que c'est un énorme avancement et espérons que les cris du cœur de toutes les femmes ont été entendus, peu importe le type de violence qu'elles ont vécu.



INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE www.calacsestrie.com/mission/infolettre

Aide directe • Prévention et sensibilisation • Luttes et actions politiques

819.563.9999
INFO@CALACSESTRIE.COM

Écoute téléphonique
Accompagnement judiciaire, médical et social **24/7**
TOUS NOS SERVICES SONT GRATUITS ET CONFIDENTIELS